Ensemble, préparons notre association

OBJECTIFS

- Repérer les conditions de réussite d'un projet collectif agricole - Acquérir des outils et méthodes pour organiser le travail et gérer son temps en collectif - Acquérir des bases de communication pour prévenir les tensions

PRÉ-REQUIS

Équipe de travail dont les membres sont identifiés. La présence de tous les membres de la future équipe est requise.
L'ensemble des collectifs participant à la formation (déjà identifiés) sont accompagnés individuellement par l'ADDEAR 07 ou l'ADDEAR 26.
Zone géographique : Ardèche et Drôme

CONTENU

J1 : Valeurs et objectifs
- Repérer les avantages et inconvénients du travail en collectif
- Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif agricole
- Définir un projet commun qui prenne en compte les aspirations et les motivations individuelles, ainsi que les points de divergence et de convergence

J2 : Fonctionnement
- Comprendre l'importance de définir des règles de fonctionnement pour le collectif
- Identifier le rôle d'un règlement intérieur dans le fonctionnement de la société
- Définir les rôles de chacun.e au sein du collectif

J3 : Communication
- Identifier les outils favorables à des relations de qualité au sein d'un collectif
- Conduire et animer une réunion de travail
- Acquérir et mettre en place des outils de communication efficaces
- Réguler les tensions et les désaccords dans un collectif
- Renforcer la cohésion d'équipe

Méthodes et moyens pédagogiques :
Apports théoriques et méthodologiques des formatrices
Travail en sous-groupes
Échanges en grand groupe

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Ardèche

DURÉE : 3 jour(s)
DATE LIMITE : 13/11/2025

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea
Tout participant doit être adhérent de l'ADDEAR07 (10€). Nous contacter pour les modalités de financement.

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Eve Saymard
contact@addear07.fr
ADDEAR 07
BP 129 - 4 avenue de l'Europe Unie
07000 Privas - 06.56.80.90.97

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.
Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.
Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne.
Un entretien permettra de valider l'inscripti on.

SATISFACTION : 95,75%

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/12/2025	26 Drôme	
04/12/2025	26 Drôme	Eve SAYMARD et Pauline RAGUENET, accompagnatrices de projets d'installation et de transmission agricole à l'ADDEAR 07 et l'ADEAR 26.
11/12/2025	26 Drôme	

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)